



#### Angleterre, guinée de George III, 1775

La guinée doit son nom à la région d'Afrique où fut d'abord extrait l'or servant à sa fabrication. Les titres royaux énumérés au revers sont parmi les plus longs jamais inscrits sur une pièce de monnaie britannique. Ils sont rédigés en latin et signifient : (George III, par la grâce de Dieu) Roi de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, duc de Brunswick et de Luneburg, grand trésorier et électeur du Saint Empire romain.

# Les colonies britanniques en Amérique du Nord : période antérieure à 1841<sup>16</sup>

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les colonies britanniques en Amérique du Nord réglementaient l'utilisation de la monnaie circulant dans leur territoire respectif<sup>17</sup>. La comptabilité était tenue en livres, shillings et pence (la livre étant l'unité de compte), conformément au système monétaire de Grande-Bretagne, mais chaque colonie décidait par elle-même de la valeur, ou cours, attribuée aux multiples pièces de monnaie utilisées pour l'exécution de transactions ou le règlement de dettes<sup>18</sup>. On y trouvait ainsi non seulement des pièces françaises et anglaises, mais aussi des pièces du Portugal, de l'Espagne et des colonies espagnoles d'Amérique latine, en particulier du Mexique, du



#### Espagne, pièce de 8 réaux, 1779

Frappée au Mexique, cette grosse pièce d'argent, ornée de l'effigie de Charles III, était destinée aux colonies espagnoles. Elle est tout à fait représentative des « dollars en argent » qui circulaient aux États-Unis et au Canada.

Pérou et de la Colombie. Une fois évaluées, les pièces de monnaie avaient cours légal<sup>19</sup>.

La valeur des pièces de monnaie était fonction de leur poids en or ou en argent et variait

16. Section s'inspirant fortement des travaux de McCullough (1987). (Voir aussi Shortt, 1914a.)

17. Ces colonies comprenaient le Haut et le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et, par la suite, l'île de Vancouver et la Colombie-Britannique.

18. Les colonies britanniques en Amérique du Nord n'étaient généralement pas autorisées à frapper leurs propres pièces de monnaie.

19. Les pièces d'or en circulation incluaient des johannes et des moïdores portugais, des doublons espagnols, des louis d'or français. Quant aux pièces d'argent, elles comprenaient des dollars d'Espagne et des colonies espagnoles (aussi appelés « pièces de huit » parce qu'un dollar valait huit réaux ou huit bits, et que deux bits équivalaient à un quart de dollar), des couronnes britanniques et françaises, des shillings, des pistareens espagnols et des pièces françaises de 36 et 24 sols. (Voir McCullough, 1987.)



**Grande-Bretagne,  
pièce de 1 shilling, 1825**

Le shilling britannique était utilisé partout en Amérique du Nord britannique. Comme ce fut le cas pour les autres pièces en argent et en or de l'époque, la valeur du shilling était officiellement gonflée en vue d'éviter qu'il soit envoyé à l'étranger.



**Espagne, pièce de 2 réaux, 1760**

Appelée *pistareen*, cette pièce était très répandue en Amérique du Nord britannique au début du XIX<sup>e</sup> siècle en raison de la surévaluation de la valeur officielle qui lui était accordée comparativement à d'autres pièces de taille semblable et à plus haute teneur en argent.

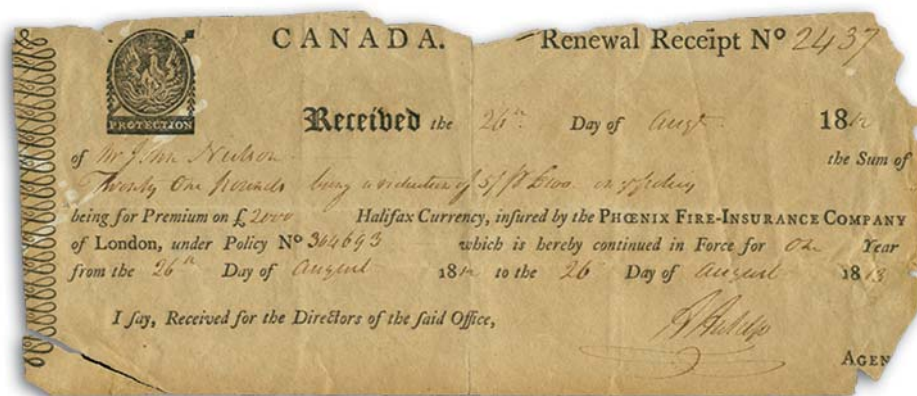
largement d'une colonie à l'autre. Cependant, elle était toujours supérieure au cours attribué en Grande-Bretagne. Par exemple, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le dollar espagnol en argent, « le principal moyen d'échange et le fondement des contrats pécuniaires » en Amérique du Nord, valait quatre shillings et six pence à Londres, cinq shillings à Halifax, six shillings en Nouvelle-Angleterre, sept shillings et six pence en Pennsylvanie et huit shillings à New York (Pennington, 1848, p. 64). Les autorités coloniales procédaient de cette façon pour attirer et conserver de nouvelles quantités de numéraire (or et argent) et atténuer l'apparente pénurie d'es-pèces en circulation.

Parfois, selon que les autorités des colonies voulaient encourager ou décourager l'utilisation de certaines pièces, elles les surévaluaient ou les sous-évaluaient délibérément les unes vis-à-vis des autres. Le cours fixé pouvait également être révisé en considération de certains autres facteurs, notamment la baisse de la valeur de l'argent par rapport

à l'or tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et l'usure graduelle des pièces, qui en réduisait le poids et la valeur intrinsèque.

Les causes de la pénurie de pièces de monnaie dont souffraient les colonies étaient obscures. Selon certains, celle-ci résultait des dangers de la navigation maritime et des déséquilibres persistants des échanges avec la Grande-Bretagne. D'autres estimaient que la pénurie relevait plus des apparences que de la réalité, puisque le commerce ne représentait pas l'unique source d'es-pèces et qu'on ne tenait pas compte de la monnaie de papier. En outre, la législation de la monnaie dans les colonies encourageait la circulation de pièces de mauvaise qualité. Les pièces surévaluées supplan-taient les pièces sous-évaluées, qui servaient en général à des fins de thésaurisation, situation qui laissait les pièces plus légères et de moindre qualité en circulation. L'impression de rareté provenait donc du fait qu'on ne pouvait se procurer des pièces d'argent et d'or plein qu'au-dessus du pair (Redish, 1984)<sup>20</sup>.

20. Ce point de vue est défendu par un auteur de l'époque. En effet, George Young, dans son enquête sur les échanges coloniaux en 1838, fait référence à une brochure publiée à Boston en 1740, qui déclare ce qui suit : [Traduction] « Des lois furent adoptées dans diverses colonies contre l'échange de pièces de huit de faible poids; ces lois n'ayant pas été appliquées, des pièces de bonne et de mauvaise qualité circulaient dans la confusion et, comme la mauvaise monnaie chasse toujours la bonne, les pièces de bonne qualité ont été expédiées. » (Young, 1838, p. 38)



**Phoenix Fire Insurance, reçu, 1812**  
 Puisque plusieurs systèmes monétaires existaient en Amérique du Nord au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les gens d'affaires devaient spécifier clairement le système de compte qu'ils utilisaient. Ce reçu est libellé en « monnaie de Halifax ». Le cours de Halifax établissait à cinq shillings la valeur du dollar.

Comme on peut s'en douter, l'éventail des cours attribués à la monnaie dans les colonies britanniques en Amérique du Nord entraîna de la confusion et compliqua le commerce. Par conséquent, des efforts furent faits pour uniformiser les cours de façon à faciliter le commerce entre les colonies et avec la Grande-Bretagne. Dès juin 1704, la reine Anne émit une proclamation royale visant à remédier aux « inconvénients de l'attribution de cours différents aux mêmes pièces d'argent étrangères circulant dans les colonies et plantations de Sa Majesté en Amérique ». En vertu de cette proclamation, les colonies se virent interdire d'évaluer un dollar espagnol à plus de six shillings. La proclamation ayant été ignorée, le gouvernement britannique la convertit en loi en 1707 et imposa des sanctions sévères aux contrevenants<sup>21</sup>. Malgré tout, les colonies

britanniques en Amérique du Nord et aux Antilles continuèrent d'ignorer ou d'enfreindre la loi et poursuivirent leurs activités comme si de rien n'était.

## Les cours de Halifax et de York

Un cours qui a acquis une importance considérable en Amérique du Nord britannique est le cours de Halifax. Ce cours, qui tire son nom de la ville où il a été institué, fut sanctionné par une loi votée par la première assemblée législative de la Nouvelle-Écosse en 1758 (Flemming, 1921; McQuade, 1976)<sup>22</sup>. Exprimé en livres, shillings et pence (£, s et d), il établissait à 5 shillings en monnaie locale la valeur du dollar d'argent espagnol (d'Europe ou des colonies) de 420 grains (385 grains d'argent pur)<sup>23</sup>. Cette valeur du dollar

21. *An Act for Ascertaining the Rates of Foreign Coins in Her Majesty's Plantations in America* (loi visant à clarifier les taux de change des pièces étrangères dans les plantations de Sa Majesté en Amérique).
22. Le cours de Halifax a été institué peu après la fondation de Halifax, en 1749. Le gouverneur Cornwallis aurait acheté, au coût de cinq shillings chacun, des dollars d'argent provenant d'un navire ancré dans le port de Halifax en 1750 (Flemming, 1921, p. 115). Trois ans plus tard, le cours de Halifax était couramment utilisé (Shortt, 1933, p. 404).
23. Le grain est une unité de mesure de poids. Selon le système utilisé pour peser les métaux précieux, une once troy compte 480 grains.

espagnol devait être utilisée pour le règlement des dettes. Le dollar espagnol acquit ainsi le statut de monnaie légale en Nouvelle-Écosse.

Bien que cette loi semble avoir été abolie en 1762 par les autorités impériales britanniques (Flemming, 1921), le cours de Halifax continua d'être largement utilisé en Nouvelle-Écosse et fut même adopté à Québec par les autorités coloniales britanniques après la guerre de Sept Ans, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard<sup>24</sup>.

Le Haut-Canada par contre, à l'instar des marchands de Montréal, appliqua le cours de York pendant un certain temps après la guerre de l'Indépendance américaine. Fixé au début à New York, ce cours fit son arrivée au Haut-Canada en même temps que les immigrants loyalistes (Turk, 1962). En monnaie de York, un dollar espagnol valait huit shillings.

En 1796, des lois parallèles autorisèrent l'adoption du cours de Halifax (soit cinq shillings pour un dollar) tant dans le Haut que dans le Bas-Canada; le cours des autres pièces ne fut toutefois pas uniformisé, au détriment des échanges entre les deux colonies. Malgré la législation, le cours de York continua d'être appliqué dans le Haut-Canada. En 1821, l'assemblée législative de la colonie réaffirma l'adoption du cours de Halifax et imposa des sanctions à ceux qui utilisaient le cours de York. Néanmoins, ce dernier resta en vigueur

dans les régions rurales jusqu'à l'unification du Haut et du Bas-Canada en 1841 (McCullough, 1987, p. 85).

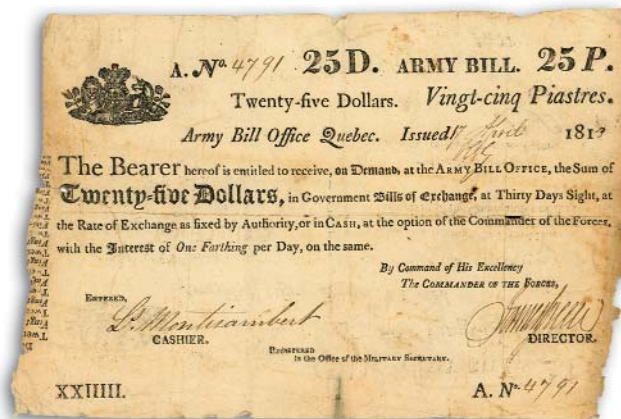
L'absence d'une monnaie standard et l'éventail des cours attribués aux nombreuses pièces en circulation dans les colonies nuisirent sans aucun doute au commerce et furent une cause majeure d'inefficacité économique. Toutefois, le caractère généralisé de cette pratique laisse croire à la présence d'importants contrepoids, dont la force de la coutume ainsi que l'existence de divers liens commerciaux entre les colonies et avec la Grande-Bretagne. En outre, l'implantation d'un cours commun se serait sans doute révélée favorable pour certains et désavantageuse pour d'autres, et aurait engendré une déflation dans les colonies tenues de réduire leur cours.

## Les débuts de la monnaie de papier

À l'instar de la Nouvelle-France, les colonies britanniques d'Amérique du Nord expérimentèrent la monnaie de papier, et ce, avec un succès mitigé. Elles procédèrent à l'émission de traites du Trésor, qui servaient généralement, mais non exclusivement, de moyen de financement en temps de guerre. Ces traites étaient émises en coupures pratiques et leur usage était largement répandu. Parmi les colonies britanniques en Amérique du Nord, la colonie de la baie du Massachusetts fut la première à émettre des traites du Trésor, en 1690; ces « traites de Boston »

---

24. En 1765, les autorités militaires britanniques ont introduit un cours de Québec, en fonction duquel le dollar espagnol valait six shillings. Ce cours a toutefois été abandonné en 1777 à la faveur du cours de Halifax.

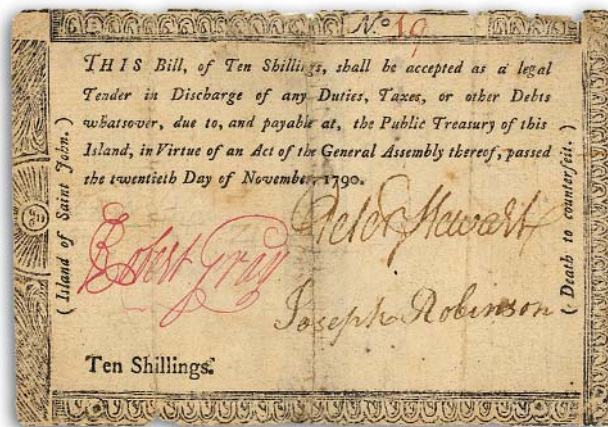


#### Billet de l'armée de 25 dollars, 1813

Imprimés à Québec, ces billets servirent à payer les soldats et à acheter des provisions durant la guerre de 1812. Les hostilités terminées, les billets furent honorés à leur pleine valeur, ce qui restaura la confiance dans le papier-monnaie.

circulèrent en Nouvelle-Écosse au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en raison des liens économiques et politiques étroits qui existaient entre le Massachusetts ainsi que la garnison et la communauté britanniques de la vallée de l'Annapolis, anciennement Port-Royal (Mossman, 2003).

Les traites du Trésor n'étaient pas garanties par des espèces et perdirent la faveur de la population en raison de leur surémission et de l'inflation élevée qui sévissait dans les colonies américaines avant et pendant la guerre de l'Indépendance. La confiance dans la monnaie de papier fut toutefois rétablie au Haut et au Bas-Canada grâce à l'émission fructueuse de billets de l'armée visant à financer la guerre de 1812. L'émission initiale,



#### Île-Saint-Jean, billet de 10 shillings, 1790

L'Île-Saint-Jean, aujourd'hui l'Île-du-Prince-Édouard, fut l'une des premières colonies d'Amérique du Nord britannique à émettre des billets du Trésor.

effectuée par le gouvernement du Bas-Canada, totalisait 250 000 livres, et les billets étaient libellés en dollars; les émissions subséquentes portèrent à 1,5 million de livres le montant des billets en circulation. Ces derniers avaient cours légal dans le Haut et le Bas-Canada, et les plus grosses coupures, soit les billets de 25 dollars ou plus, portaient intérêt. En 1816, après la guerre, tous les billets de l'armée furent rachetés à leur pleine valeur (McArthur, 1914, p. 505).

D'autres provinces ont connu des expériences assez similaires. Ainsi, à l'Île-du-Prince-Édouard (alors appelée Île-Saint-Jean), les autorités mirent en circulation 500 livres de billets du Trésor dès 1790 pour remédier à une pénurie de numéraire. Les billets avaient cours légal et étaient émis pour des

montants maximums de deux livres. Cette colonie eut recours à l'émission de ces billets jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au Nouveau-Brunswick, les autorités émirent des billets du Trésor à plusieurs reprises; ceux-ci furent libellés en dollars en 1805 et en 1807, puis en livres après la guerre de 1812. Le gouvernement mit un terme à cette pratique en 1820.

La Nouvelle-Écosse émit, elle aussi, des billets du Trésor pour faire face à ses dépenses militaires durant la guerre de 1812 (Martell, 1941). Bien que cette colonie fût peu touchée par la guerre, les autorités privilégièrent la monnaie de papier comme moyen de financement des travaux publics et continuèrent à émettre des billets du Trésor une fois la guerre terminée. La première émission portait intérêt et était remboursable en espèces, au pair. Cependant, la couverture des billets se détériora et, en 1826, ces effets étaient devenus inconvertibles. De plus, le nombre de billets en circulation s'accrut de façon spectaculaire au fil du temps.



**Banque du Haut-Canada, Kingston, billet de 5 dollars, 1819**  
 Sur cet exemple d'un des premiers billets de banque émis au Canada figure une image du fort Henry, érigé par les Britanniques en vue d'assurer leur mainmise sur le Saint-Laurent.



**Banque du Haut-Canada, York, billet de 5 dollars, 1830**  
 La Banque du Haut-Canada fut la première banque à ouvrir ses portes à York, aujourd'hui Toronto. Elle fut la banque du gouvernement de la province du Haut-Canada pendant presque toute son existence et fit faillite en 1866.



**Montreal Bank, billet de 1 dollar, 1821**  
 La Montreal Bank devint une banque à charte sous le nom de Banque de Montréal en 1822. Le billet ci-dessus fait partie d'une émission produite par l'imprimeur américain Reed Stiles and Company avant la constitution de la banque. Le dessin du billet représente la figure allégorique de Britannia entourée d'un navire (symbole du commerce) et d'une ville qui est peut-être Montréal. Le dollar espagnol de Charles IV est reproduit dans la partie inférieure du billet, au centre, afin que les personnes ne sachant pas lire puissent en reconnaître la valeur.

À l'origine, les billets du Trésor furent bien accueillis et largement utilisés par les Néo-Écossais. Toutefois, ils perdirent de la valeur en raison de l'augmentation de leur quantité et de la diminution de leur qualité (c'est-à-dire leur convertibilité). En 1832, des efforts furent entrepris pour doter la Nouvelle-Écosse d'une monnaie fiable et pour améliorer la solvabilité de la province. L'encours des billets du Trésor fut réduit et, en 1834, il devint obligatoire que tous les billets émis par les banques, les entreprises et les particuliers soient convertibles en espèces. Ce brusque resserrement monétaire vint exacerber une grave récession en 1834.

En 1861, ce fut au tour de la colonie de la Colombie-Britannique d'émettre des billets du Trésor, d'abord en livres, semble-t-il, puis en dollars. Ces billets, servant au financement des travaux publics, circulèrent librement en raison d'une pénurie de pièces de monnaie<sup>25</sup>.

Les expériences tentées par les administrations publiques au chapitre de l'émission du papier-monnaie connurent un succès mitigé, tant dans les colonies françaises que britanniques d'Amérique du Nord. Généralement mis en circulation pour répondre aux exigences de la guerre, le papier-monnaie émis par les gouvernements fut, initialement, bien accueilli par la population et

facilita le commerce. Cependant, en l'absence de contrôles rigoureux visant à restreindre la circulation des billets, les administrations publiques parvenaient difficilement à résister à la tentation d'accroître leur recours à l'émission de papier-monnaie pour financer leurs opérations. L'augmentation rapide du stock de papier-monnaie comparativement à la demande amena une poussée inflationniste, une hésitation croissante à accepter les billets au pair avec les espèces et, enfin, la nécessité d'une réforme monétaire.

## Les premiers billets de banque

Les premiers billets de banque canadiens furent émis par la Montreal Bank (qui devint ensuite la Banque de Montréal) après son établissement en 1817<sup>26</sup>. Ces billets étaient libellés en dollars. La réussite de la Banque de Montréal mena à la constitution d'autres banques dans le Haut et le Bas-Canada et dans les provinces de l'Atlantique, qui ont toutes émis leurs propres billets<sup>27</sup>. Parmi ces nouvelles banques figuraient la Banque de Québec à Québec et la Banque du Canada à Montréal, établies en 1818; la Banque du Haut-Canada à Kingston, en 1819; la Bank of New Brunswick à Saint John, en 1820; la Second ou Chartered Bank of Upper Canada à York (Toronto), en 1822; la Halifax Banking Company, en 1825; la

---

25. À la suite de la découverte d'or dans le fleuve Fraser, à la fin des années 1850, les colonies de l'île de Vancouver et de la Colombie-Britannique utilisèrent aussi de la poussière d'or comme moyen d'échange. La poussière d'or entraînait des risques en raison de sa qualité incertaine et du fait qu'elle devait être pesée (Reid, 1926).

26. Des billets libellés en livres et en shillings ont été émis par la Canada Banking Company en 1792, mais il est impossible de déterminer de façon certaine si cette banque a ouvert ses portes au public.

27. La charte de la Banque de Montréal, qui a servi de modèle à celle des autres banques canadiennes, était inspirée de la charte de la First Bank of the United States, établie en 1791 par Alexander Hamilton, le premier secrétaire du Trésor des États-Unis (Shortt, 1914a, p. 610).



**Bank of Nova Scotia, billet de 5 livres, années 1820-1830**

Voici un échantillon de l'un des premiers billets émis par une banque à charte. Celui-ci, imprimé en Angleterre, ne fut pas signé et n'eut donc jamais cours, comme en témoignent les perforations au bas.



**Nouvelle-Écosse, billet de 1 livre, 1831**

Pour décourager la contrefaçon, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse émit, au cours des années 1820 et 1830, des billets du Trésor imprimés à l'encre bleue plutôt qu'à l'encre noire, plus conventionnelle.

Bank of Nova Scotia à Halifax, en 1832; la Bank of Prince Edward Island, en 1855.

Les billets de banque représentaient le principal élément de passif d'une banque, et ils étaient remboursables à vue, en espèces. Les banques s'engageaient à assurer la convertibilité des billets et, en vertu de leur charte, à restreindre leur passif total à un multiple donné de leur capital<sup>28</sup>. Les émissions de billets étaient également limitées par la volonté du public de détenir les billets des diverses banques. Les billets qui ne trouvaient pas preneur étaient retournés à la banque émettrice et convertis en espèces.

Les billets de banque furent bien accueillis par le public et devinrent le principal moyen de paiement en Amérique du Nord britannique. L'acceptation générale des billets de banque pour



**Bank of New Brunswick, billet de 1 livre, 1831**

La Bank of New Brunswick fut constituée en 1820. Ce billet de grandes dimensions (184 mm sur 98 mm) est un exemple type des premiers billets émis par les banques à charte.

28. En période de tension financière, la convertibilité des billets était parfois suspendue.



### Des pièces en pagaille!

La diversité des billets et des pièces de monnaie en circulation était une source de frustration et compliquait les transactions les plus simples. Dans une lettre au *Acadian Recorder* en 1820, un citoyen furieux de Halifax se plaignait du fait qu'après avoir acheté des légumes coûtant 6 pence au marché avec un billet de 1 livre du Trésor de Nouvelle-Écosse, on lui avait rendu comme monnaie 93 pièces et billets distincts, dont 8 billets de 4 commerçants ou groupes différents (d'une valeur variant entre 5 shillings et 7 1/2 pence), 1 pièce d'argent et 84 pièces de cuivre. Sa lettre se terminait comme suit : « De grâce, messieurs, revenons à nos DOLLARS. » (*Acadian Recorder*, 21 octobre 1820, Martell, 1941, p. 15)

l'exécution des transactions permit d'atténuer les problèmes associés à la circulation de nombreuses pièces de monnaie étrangères ayant des cours variés (Shortt, 1986, p. 234).

Les nouvelles banques constituées dans le Haut et le Bas-Canada au cours des années 1830 et 1840 libellaient en général leurs billets en dollars et

en livres. Ces billets circulaient librement dans les deux provinces ainsi qu'aux États-Unis, mais étaient fréquemment négociés au-dessous du pair, à un taux variant selon la distance, le nom de la banque émettrice et le cours appliqué<sup>29</sup>. Des billets libellés en dollars émis par des banques américaines furent aussi couramment utilisés dans le Haut-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

En revanche, les billets de banque qui circulaient au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve étaient habituellement libellés en livres, en shillings et en pence. Cela s'expliquait à la fois par les liens plus étroits que ces colonies entretenaient avec la Grande-Bretagne et par le fait que celles-ci avaient moins d'échanges commerciaux avec les États-Unis.

### Dollars et cents, ou livres, shillings et pence?

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'unité de compte dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord fut la livre sterling (livres, shillings et pence) jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, en raison de la rareté des pièces britanniques et de la prédominance et de l'acceptation générale du dollar d'argent espagnol, il devint de plus en plus difficile de maintenir un système monétaire basé sur la livre sterling. L'introduction, en 1792, du dollar américain (sur le modèle du dollar espagnol) ainsi que

29. Pendant la presque totalité du XIX<sup>e</sup> siècle, seul le bureau émetteur était tenu d'accepter ses billets de banque au pair. Partout ailleurs, les billets étaient échangés au-dessous du pair, et ce, même dans les succursales de la banque émettrice (Shortt, 1914b, p. 279).



**États-Unis, demi-dollar, 1827**

Au début des années 1800, le demi-dollar américain fut importé par des banques canadiennes et largement utilisé au Haut et au Bas-Canada. Les ouvriers qui participèrent à la construction du canal Rideau étaient payés avec ces pièces.



**Demi-couronne de Guillaume IV, 1836**

Exemple d'une pièce britannique en circulation au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Une demi-couronne valait 2 shillings et 6 pence, ou 50 cents.

l'accroissement des échanges et des liens financiers entre le Haut et le Bas-Canada et les États-Unis, durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, favorisèrent également la circulation des dollars dans ces deux provinces. Sur la côte Ouest, une situation analogue prévalut dans les colonies de l'île de Vancouver et de la Colombie-Britannique, qui, à la fin des années 1850 et au début des années 1860, concluaient la majorité de leurs échanges avec San Francisco.

Les billets de banque canadiens, libellés en dollars, étaient aussi largement acceptés et circulaient librement aux États-Unis. Si le Canada avait adopté la livre sterling comme monnaie légale, les banques canadiennes auraient perdu cet avantage (Shortt, 1986, p. 428).

L'utilisation généralisée et la popularité du dollar, combinées au coût potentiel de l'adoption de la livre sterling comme monnaie légale, contrecarèrent les efforts déployés par les autorités impériales en Amérique du Nord britannique pour contribuer à établir, à l'échelle de l'empire, un système monétaire commun basé sur la livre, le

shilling et le penny. Les autorités britanniques croyaient qu'une monnaie commune aurait renforcé les liens économiques et politiques au sein de l'empire. Dans une lettre adressée au gouverneur général, sir James Kempt, le 6 février 1830 et subséquemment déposée devant la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, sir Randolph Routh, commissaire général des forces armées britanniques dans les deux Canada, déclarait ce qui suit :

Le gouvernement britannique a en vue la tendance et l'effet politique de cette introduction de la monnaie anglaise dans les colonies. La similitude de la monnaie produit des habitudes et des sentiments réciproques, et ajoute un nouveau lien aux réclamations des deux nations. (Journal de la Chambre d'assemblée, Bas-Canada, 11 Georges IV, Annexe Q, 9 mars 1830)

Malgré la pression exercée par le gouvernement britannique, la coutume et les pratiques locales l'emportèrent. De plus, une proposition échoua : la Nouvelle-Écosse était disposée à adopter la livre sterling uniquement si les colonies avoisinantes faisaient de même, mais elle n'obtint pas la collaboration escomptée (Martell, 1941, p. 18).

Selon Adam Shortt :

[Traduction] En toute logique, le projet [d'une monnaie impériale commune] était sans faille. Même les fonctionnaires frôlaient la sentimentalité lorsqu'ils envisageaient ses vastes possibilités. Malheureusement, comme toute médaille a son revers, l'idée suscitait peu d'enthousiasme dans les colonies. Par conséquent, la voie empruntée par les autorités pour tenter de concrétiser leur projet fut pavée des obstacles les plus inattendus, et celui-ci causa énormément d'amertume. (Shortt, 1986, p. 223)

#### **L'origine des termes « dollar » et « livre »**

Le terme « dollar » a pour origine le mot allemand *thaler*, désignant une pièce de monnaie d'argent d'abord frappée à Joachimsthal, en Bohême, en 1519. Le terme « cent » provient du mot latin *centum*, qui correspond au nombre cent. L'origine du signe de dollar « \$ » est incertaine, mais, de l'avis général, il serait inspiré du symbole du peso espagnol. Le terme « livre » et le symbole correspondant « £ » proviennent du latin *libra*, la valeur d'une livre troy d'argent. Quant au terme « shilling », il aurait son origine dans le mot ancien scandinave *skilling*, qui signifie division, alors que son symbole « s » provient du latin *solidus*, une pièce de monnaie romaine. Enfin, le terme pence, pluriel de penny, est dérivé de l'ancien mot anglais *pennige*, et le symbole « d » correspond, de *denarius*, une autre pièce de monnaie romaine. Avant la décimalisation, une livre valait 20 shillings, et un shilling, 12 pence. (Voir Davies, 2002, et Wikipédia, 2005.)